

Janvier 2020

DREAL PACA/STIM/UAPTD
Actualités techniques et réglementaires

Sommaire :

pages : 1-2

Actualités techniques et réglementaires nationales	Actualités techniques et réglementaires régionales
<u>MOBILITE :</u> page : 3	
▶ Loi d'orientation des mobilités	▶ Schéma vélo routes
▶ « France Mobilités »	▶ Covoiturage
▶ Instruction sur la réduction de vitesse	▶ Zones peu denses
▶ Master « France Mobilités »	
<u>TRANSPORTS DE VOYAGEURS</u> page : 4-5	
▶ Petites lignes ferroviaires	
▶ Statut de SNCF Réseau	
▶ Les avantages du transport ferroviaire	
<u>TRANSPORTS de MARCHANDISES/LOGISTIQUE</u> page : 6	
▶ Assemblée nationale/événement	▶ Port fluvial d'Arles
▶ Association France Logistique	▶ Liaison routière Fos/Salon.
▶ % de la filière logistique dans le PIB	▶ Métiers du transport et de la logistique
▶ Rapport de l'OPTL	
<u>OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS DE PACA</u> page : 7	
	▶ Journal des transports
	▶ Chiffres clefs
	▶ Journée « experts »
<u>QUALITE DE L'AIR/CLIMAT</u> page : 8	
▶ Arrêté du 3/01/2020	▶ Etang de Berre
▶ PPE ; SNCB	
▶ Convention Citoyenne pour le Climat	
▶ Etude CNRS	

▶ Filière hydrogène	
▶ Modifications au 01/01/2020.	
<u>AUTRES</u> page 9	
▶ Projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration	▶

MOBILITE

Actualités techniques et réglementaires nationales :

→ Pour mémoire la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a été publiée au journal officiel le 26 décembre 2019 : www.legifrance.gouv.fr.

→ Afin de vous familiariser avec le contenu de cette loi, vous pouvez trouver un condensé des mesures phares portées par celle-ci à cette adresse : <https://www.francemobilites.fr/loi-mobilites>.

Vous pouvez trouver des questions/réponses sur la loi « LOM » à cette adresse :

<https://www.francemobilites.fr/loi-mobilites/faq>. Vous y trouverez par exemple la définition de ce qu'est une autorité organisatrice de la mobilité.

Vous pouvez aussi trouver des questions/réponses sur des points juridiques à cette adresse :

<https://www.adcf.org/files/DOCS/Loi-orientation-mobilites-questions-reponses-AdCF-Transdev-janvier-2020.pdf>

→ « Le 16 janvier 2020, l'Assemblée nationale a accueilli, en présence de madame Élisabeth Borne et de monsieur Jean-Baptiste Djebbari, un événement France Mobilités, peu après la publication de la loi LOM. L'objectif était de mettre en avant les avancées concrètes de France Mobilités et poursuivre la démarche avec la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs dans les territoires » : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/france-mobilites-accompagne-territoires#xtor=RSS-22>.

→ « L'IFFSTAR a créé un Master Class « France Mobilités », pour le compte du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. « L'objectif des Master Class est de trouver les enseignements de trajectoires d'innovations ou de dispositifs de soutien à l'innovation, afin d'examiner les conditions d'émergence et de diffusion réussie des projets innovants en matière de mobilité des personnes et des biens ». Vous pouvez trouver d'autres informations à cette adresse : <https://mcfm.sciencesconf.org/>.

→ Vous pouvez trouver des éléments sur le site du Ministère de la Transition écologique sur ce qui change au 1^{er} janvier 2020 :

- Des moyens accrus pour soutenir les véhicules neufs électriques et hydrogène ;
- Un nouveau malus automobile visant les véhicules les plus polluants ;
- La naissance du nouveau groupe ferroviaire SNCF ;
- Le transport aérien mis à contribution pour financer les transports propres du quotidien.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/transition-ecologique-qui-change-au-1er-janvier-2020>.

Actualités techniques et réglementaires régionales :

→ « Le schéma régional vélo routes 2017-2025 » est consultable à cette adresse :

https://www.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Documents/transports/Le_Schema_regional_Vel_oroutes_2017-2025_.pdf.

→ « Le Conseil Régional a lancé un appel à projets pour le développement de solutions innovantes de covoiturage dynamique et en temps réel ». « Il vise le développement de solutions numériques de covoiturage dynamique et en temps réel sur le territoire régional au sein des grandes agglomérations ». « La Région Sud souhaite pouvoir accompagner le développement et l'usage de solutions numériques opérées par des entreprises, start up ou auto-entrepreneurs et développer leur notoriété ».

Vous pouvez consulter les informations sur cet appel à projets à cette adresse :

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/>.

→ « Avec l'ADEME, la région renouvelle l'appel à projets pour le développement de solutions alternatives de mobilité en zone peu dense ». « L'appel à projets vise à accompagner la réalisation de projets opérationnels mettant en œuvre de nouvelles façons de se déplacer, proposant aussi des possibilités de rabattement vers des réseaux de transports collectifs existants et aussi de rationaliser l'usage de la voiture ».

Vous pouvez consulter les informations sur cet appel à projets à cette adresse :

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/>.

TRANSPORT DE VOYAGEURS

Actualités techniques et réglementaires nationales :

→ « Monsieur le secrétaire d'État aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a indiqué qu'un « plan d'action concerté » devrait être signé d'ici mi-février 2020 avec les régions et SNCF Réseau pour décider de l'avenir des petites lignes de trains » : www.developpement-durable.gouv.fr.

→ «Le niveau des investissements sur le réseau ferré français en 2020 est important. Il s'élève à 6,2 milliards d'euros. En 2018 : 5,1 milliards ; en 2019 : 5,7. Soit 1,1 milliard de plus en deux ans pour le réseau »:<https://www.sncf-reseau.com/fr/entreprise/newsroom/actualite/62-milliards-euros-investissements-sur-reseau-ferre-francais-atteindront-niveau-record-en-2020>.

→ « SNCF Réseau est devenue une société anonyme le 1er janvier 2020 » :
<https://www.sncf-reseau.com/fr/entreprise/newsroom/actualite/62-milliards-euros-investissements-sur-reseau-ferre-francais-atteindront-niveau-record-en-2020>.

→Vous pouvez consulter une fiche élaborée par SNCF réseau sur les avantages à avoir recours au mode ferroviaire à cette adresse :

https://www.sncf-reseau.com/sites/default/files/2019-10/FR%20DD-FICHE_REFLEXE_LES_ATOUTS_FERROVIAIRE_A5_PAGE_PAGE_0.pdf.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES/LOGISTIQUE

Actualités techniques et réglementaires nationales

→ « L'association « France Logistique » a été officiellement lancée le 8 janvier 2020 à Paris par monsieur Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État aux Transports. Cette association est présidée par madame Anne-Marie Idrac, Haut fonctionnaire. « France Logistique » comprend un Comité exécutif dédié et piloté par la DGITM et la DGE du ministère de la Transition énergétique : www.developpement-durable.gouv.fr.

→ « Le 15 janvier 2020, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a organisé une table ronde à laquelle ont participé messieurs Éric Hémar, président de TLF, Alexis Degouy, délégué général de TLF, Éric Trégoat, directeur général de i-Trans, Olivier Maurel, président du pôle compétitivité Novalog, Yann de Feraudy, président d'ASLOG, et Laurent Livolsi, directeur du CRET-LOG » : <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/actualites-accueil-hub/la-logistique-et-l-industrie-du-futur-table-ronde>

→ « Le nombre d'emplois salariés dans la branche des transports routiers et de la logistique progresse d'environ 3 % par an depuis 2013. Près de 78 800 emplois supplémentaires y ont ainsi été créés sur la période, selon le dernier rapport de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la logistique présenté le 7 janvier 2020 à Paris ». Vous pouvez consulter ce rapport à cette adresse : <http://www.optl.fr/>.

→ « La filière logistique » représente 10 % du Produit Intérieur Brut (PIB) national et englobe 1,8 millions d'emplois » : www.developpement-durable.gouv.fr.

Actualités techniques et réglementaires régionales

→ « Le port fluvial d'Arles a réceptionné une nouvelle grue d'une capacité de 40 tonnes. Elle doit lui permettre d'augmenter sa réactivité et sa polyvalence, entre conventionnel, colis lourds et vrac. Son déchargement a été réalisé le 17 décembre 2019 » : <http://www.arles.cci.fr/>.

→ « L'Autorité environnementale a rendu l'avis délibéré n°2019-93 sur la liaison Fos-Salon qui a été adopté lors de la séance du 4 décembre 2019 » et qui est consultable à cette adresse : <https://fos-salon.debatpublic.fr/images/documents/AE-2019-93-cadrage-prealable-liaison-fos-salon.pdf>.

Le débat public sur ce projet doit avoir lieu d'avril 2020 à juillet 2020 : <https://fos-salon.debatpublic.fr/projet/descriptif>.

→ « Afin de permettre l'émergence de réponses formatives visant les métiers du transport et de logistique en pleine évolution, l'exécutif régional lance un appel à projets sectoriel « Innovations pédagogiques - Métiers du transport et de la logistique ». « Il s'inscrit dans le cadre du Fonds d'innovation pour la formation professionnelle voté le 29 juin 2019 ». « Son principal objectif est de permettre la formulation de nouvelles propositions d'actions de formation, innovantes dans leur forme ou leur finalité, visant les métiers du transport et de la logistique, existants ou en émergence » : <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/>.

OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS
DE LA REGION PACA (ORT PACA)

→ Vous pouvez consulter les journaux des transports élaborés par l'ORT PACA à cette adresse : www.ort-paca.fr.

Au sommaire du journal de décembre 2019 se trouvent des informations portant sur :

- La mise en ligne du DATAPAS.
- Les lauréats de l'appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables ».
- La visite des aménagements de voies réservées aux transports en commun sur l'A51.
- L'Enquête mobilité Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP).
- La forte mobilisation en PACA pour le contrôle des transports routiers de marchandises.
- Les LER électriques.
- L'Aéroport Nice Côte d'Azur devient le premier aéroport de France à se doter de navettes passagers 100% électriques
- Le temps fort de la mobilité en région.

→ **Les chiffres clefs du transport de 2018** sont parus et sont consultables sur le site de l'ORT PACA : www.ort-paca.fr.

→ **L'Assemblée générale de l'ORT PACA** a eu lieu le 28 janvier 2020.

→ **Des réunions ont été ou sont programmées au début de l'année 2020.**

- Le 11 février 2020 : a eu lieu une réunion avec la société Dataactivist sur la question des données.
- Le 11 mars 2020 : est programmée une réunion des experts de l'ORT avec monsieur Yves Crozet sur les Services Librement Organisés (SLO).
- Le 10 avril 2020 : est programmée une réunion des experts de l'ORT avec monsieur Christian DE PERTHUIS, Professeur d'Économie à Paris Dauphine et Fondateur de la Chaire d'Économie du Climat .

QUALITE DE L'AIR/CLIMAT

Actualités techniques et réglementaires nationales

→ « L'arrêté du 3 janvier 2020 portant validation de 10 programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie » a été publié et est consultable sur :

www.legifrance.gouv.fr.

→ « La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2019-2028 et la deuxième Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) ont été mises en consultation publique à partir du 20 janvier 2020 jusqu'au 19 février 2020 sur le site du ministère de la Transition écologique, selon un avis du 7 janvier 2020 qui est consultable à cette adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Avis%20de%20consultation%20PPE-SNBC-%20v.%20journaux.pdf>.

- « S'agissant de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), elle fixe les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de l'énergie afin d'atteindre les objectifs de politique énergétique définis par la loi. L'ensemble des piliers de la politique énergétique et l'ensemble des énergies sont traités dans une même stratégie : maîtrise de la demande en énergie, maîtrise des coûts des énergies, promotion des énergies renouvelables, garantie de sécurité d'approvisionnement et indépendance énergétique, etc. La PPE est un outil opérationnel engageant pour les pouvoirs publics. Elle décrit les mesures qui permettront à la France de décarboner l'énergie afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les 10 prochaines années permettront de prendre le virage qui rendra faisable cette ambition nécessaire.. Le scénario énergétique de la PPE est le même que celui de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) pour la période qu'elle couvre ».

- « S'agissant de la stratégie nationale bas-carbone, elle a été instituée par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Elle constitue la feuille de route pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle de la France et respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de court-moyen terme (les budgets carbone) et de long terme (par rapport à 1990, objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, soit une division par au moins 6 des émissions). Elle orchestre la mise en œuvre de la transition vers une économie bas-carbone en formulant des orientations à prendre en compte dans l'ensemble des politiques publiques ».

« Un projet de décret définit la stratégie nationale bas-carbone révisée, révisé les budgets carbone pour les périodes 2019-2023 et 2024-2028 et fixe un quatrième budget carbone pour la période 2029-2033 ».

Tous les documents sont consultables à cette adresse :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-francaise-lenergie-et-climat-mise-en-consultations-publiques-strategie-nationale-bas>.

→ « La Convention Citoyenne pour le Climat, a pour vocation de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique. Elle a pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale. Vous pouvez consulter le calendrier de travail de cette convention 2020 à cette adresse : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>.

→ « Madame Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, monsieur Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, monsieur Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, et monsieur Arnaud Leroy, président-

directeur général de l'ADEME, ont annoncé : les résultats du soutien apporté par l'Etat à la filière dans le cadre des appels à projets lancés en 2019 ; la préparation d'un programme de soutien à la filière hydrogène avec de nouveaux appels d'offres qui seront lancés dès mars 2020 » :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/accellerer-developpement-filiere-hydrogene-plus-90-meu-financement-public-en-2019-et-nouvelles>.

→ Une étude du CNRS vient de démontrer que des nano-fougères de Zinc sont capables de recycler le CO2:

http://www.cnrs.fr/sites/default/files/press_info/2020-01/2020-01-17%20Commprime%20CNRS%20CDF%20-%20Marc%20Fontecave.pdf.

→ Vous pouvez trouver des éléments sur le site du Ministère de la Transition écologique sur ce qui change au 1^{er} janvier 2020 :

- « Les émissions de soufre des navires divisées par 7 ;
- La qualité de l'air mieux surveillée dans les établissements publics » :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/transition-ecologique-qui-change-au-1er-janvier-2020>.

Actualités techniques et réglementaires régionales

→ « C'est une première en France dans le domaine de la qualité de l'air. Après 1 an de concertation avec un échantillon représentatif des habitants de l'étang de Berre, dans le cadre du projet Réponses (RÉduire les POLLutioNs en Santé Environnement), le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, va lancer une plateforme internet qui permettra d'informer et de continuer à recueillir les attentes des populations. L'objectif visé est d'apporter des réponses et réduire les pollutions de l'air » :

<https://www.spppi-paca.org/>. Le Secrétariat permanent de prévention des pollutions a été reconnu d'utilité par le décret ministériel du 22 août 2008 ; codification : article 125-35 du Code de l'environnement.

AUTRES

Actualités techniques et réglementaires nationales

→ « Le projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration » sera présenté « à la fin du premier semestre ». « Les transports sont, avec le logement et la transition écologique, les trois thèmes prioritaires du texte ». « Afin de mettre en place ce projet de loi « 3D », madame la ministre Jacqueline Gourault s'est rendue à Arras le 6 janvier 2020, dans le cadre de la première concertation régionale pour l'élaboration du projet de loi 3D ». « De janvier à mai 2020, chaque concertation conduira à faire émerger des propositions adaptées à chaque territoire » pour élaborer le texte : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-01/L19193_DP_loi-3D_web.pdf.